

RAPPORT SUR LE FESTIVAL BIOCULTUREL DU MAROC 2ÈME ÉDITION

Bio-cultural festival report
2nd edition



AZILAL, COMMUNE
RURALE D'AIT MHAMED
DU 25 AU 28 JUILLET 2022



MOROCCAN BIODIVERSITY
& LIVELIHOODS ASSOCIATION

Photos : Badr El Hardag

Copyright © Moroccan Biodiversity and Livelihoods Association - Global Diversity Foundation

Les territoires de vie et le cadre mondial sur la biodiversité post 2020



Le festival a démarré avec une séance d'ouverture en hybride le 25 juillet 2022 à 10h00, à la salle des conférences de la province d'Azilal. Cette séance a permis de donner la parole à de nombreux acteurs institutionnels provinciaux et régionaux, acteurs de la société civile et experts dans le domaine de la conservation de la biodiversité et du soutien aux communautés locales :

- Mr le Secrétaire Général de la province d'Azilal
- Mr le président du Conseil Provincial
- Mr le représentant du Conseil Régional de Beni Mellal-Khénifra
- Mr le président du Groupement des communes rurales des Haut et Moyen Atlas
- Mr le représentant de l'association du Géoparc M'Goun
- Mr le président de la commune rurale d'Ait M'Hamed
- Mme Badiâ Sahmy, Coordinatrice du Programme de Micro-Financement du FEM
- Mme Najwa Es-Siari, Coordinatrice nationale du Consortium APAC Maroc (CAM)

La rencontre, placée sous le thème « Ensemble pour la pérennisation des territoires de vie », a connu la participation des communautés locales, des communautés et associations locales, des membres du comité national sur la biodiversité, des acteurs institutionnels aux niveaux provincial, régional et national ainsi que des chercheurs de différentes disciplines en lien avec les Aires et Territoires du Patrimoine Communautaire et des représentants de la presse écrite et numérique.

Les discussions ont ensuite été orientées autour de différentes interventions organisées en **deux panels**. Le premier panel « **Pérenniser les territoires de vie et soutenir les efforts de conservation de la nature au niveau mondial** » a été modéré par Mme Tasnim ElBoute, la coordinatrice du Programme de Global Diversity Foundation (GDF) au Maroc.

Ce premier panel a débuté avec une intervention de Mme Holly Jonas, la coordinatrice globale de Consortium APAC, sur les Conclusions du Rapport 2021 sur les Territoires de vie. Elle a souligné la position de leader du Maroc dans la mise en place du concept APAC en Afrique du Nord et a présenté les résultats clés des 17 études de cas, 6 analyses nationales et régionales ainsi que des analyses spatiales mondiales, portant sur le rôle des communautés locales dans la préservation des ressources naturelles. Les soutenir pour garantir leurs droits et leurs terres et territoires de vie collectifs est sans doute un des principaux "chaînon manquants" des engagements mondiaux et de la mise en œuvre au niveau national - et donc aussi l'une des plus grandes opportunités de leadership et de convergence.

Concrètement, la poursuite de cet agenda nécessite une augmentation massive du soutien social, politique, juridique, institutionnel et financier aux peuples autochtones et aux communautés locales, principalement de la part des gouvernements des États, mais aussi des institutions financières publiques et privées. Il est temps que les mouvements sociaux et les organisations de la société civile travaillant sur les droits de l'homme, la conservation, la justice climatique et les questions foncières travaillent ensemble sur cet agenda partagé



Holly Jonas
Coordinatrice de Consortium APAC international



Jessica Stewart
Coordinatrice de programme au sein de l'UNEP-WCMC et Membre d'honneur du Consortium APAC



Aquilas Koko Ngomo
représentant du point focal régional du Consortium APAC Afrique



Najwa Es-Siari
Coordinatrice Nationale du Consortium APAC Maroc



Pablo Dominguez
chercheur au CNRS en France



Tasnim El Boute
Coordinatrice du programme de GDF au Maroc

S'en est suivie une présentation de **Mme Jessica Stewart**, coordinatrice de programme au sein de l'UNEP-WCMC et Membre d'honneur du Consortium APAC, **d'une analyse spatiale globale de l'étendue estimée des territoires et des aires conservés par les communautés locales**. Cette analyse a permis d'évaluer le potentiel APAC dans le monde : ce sont plus de 400 APAC identifiées au niveau de 55 pays et territoires, dont 9 au Maroc et inscrites dans le registre international des APAC. Cette analyse fournit les preuves techniques et scientifiques de la contribution des communautés locales dans le renforcement des aspects clés du Cadre mondial de la biodiversité post 2020.

Mme Stewart a ensuite présenté le fonctionnement, le rôle et l'importance de ce registre :

- Le PNUE-WCMC et ses partenaires aident les peuples autochtones et les communautés locales à documenter leurs APAC dans une base de données mondiale.
- Le registre mondial des APAC a été créé en 2008 pour sensibiliser à l'importance des pratiques de conservation menées par les peuples autochtones et les communautés. Il s'agit d'un registre mondial des territoires et des zones qui sont auto-identifiés et conservés par les peuples autochtones et les communautés locales.
- Les données du registre APAC sont fournies volontairement par les dépositaires de l'APAC ou par l'intermédiaire de leurs organisations de soutien. Il n'est pas encore complet mais continue de croître chaque année, fournissant une base de preuves indispensable pour promouvoir la reconnaissance et le soutien des APAC dans le monde entier.
- En soumettant votre APAC aux bases de données mondiales gérées par le PNUE-WCMC, vous contribuez à une meilleure compréhension de l'étendue mondiale des APAC, ainsi qu'à une prise de conscience et une appréciation accrue des multiples valeurs des APAC, y compris leurs contributions à la gouvernance et à la gestion de l'environnement.
- La mise à disposition des informations aide également à mieux comprendre les défis auxquels sont confrontés les gardiens des APAC pour défendre leurs territoires et leurs modes de vie contre diverses menaces.
- Mapeo pour les APAC - une application de cartographie : Pour aider les peuples autochtones et les communautés locales à cartographier les zones qu'ils conservent, le PNUE-WCMC s'est associé à Digital Democracy and Forest Peoples Programme pour développer une application de cartographie, spécifiquement pour les APAC. Cela sera lancé plus tard en 2022

Ensuite, **Mr Aquilas Koko NGOMO**, représentant du point focal régional du Consortium APAC Afrique en charge de la politique internationale, a exposé **les principales recommandations en vue de l'alignement du Cadre mondial de la biodiversité post-2020 sur les priorités des territoires de vie**. Celles-ci portent notamment sur leur reconnaissance légale et l'auto-gouvernance, le respect des droits humains, l'accès direct aux fonds pour la conservation et la valorisation des pratiques traditionnelles des peuples autochtones et communautés locales.

Pour clôturer ce panel, un débat a été ouvert avec l'ensemble des participants. Les discussions se sont orientées vers la compréhension du concept APAC, les rôles de la propriété intellectuelle relative aux pratiques bio-culturelles des communautés locales et de la permaculture et des pratiques agricoles durables dans la gestion rationnelle des ressources. A la demande de l'audience, **Mme Najwa Es-Siari, Coordinatrice du CAM**, a également présenté les critères et le processus d'enregistrement des 9 APAC au Maroc dans la base de données internationale.



Le second panel « **Voyage à travers les territoires de vie en Méditerranée** » a été modéré par Mr Lahcen KABIRI, le présent de l'association AOFEP et le coordinateur des zones oasiennes du Consortium APAC Maroc.

Le premier exposé de ce second panel a été réalisé par **Mr Pablo DOMINGUEZ**, chercheur au CNRS en France. Il portait sur le thème des **Communs pastoraux en Méditerranée**, avec une présentation du concept de l'Agdjal et de son rôle dans la préservation des pratiques traditionnelles.

- Les agdals pastoraux des montagnes méditerranéennes sont à la fois un sujet naturel et culturel. Ce sont des pâturages en constante évolution, conservés par des populations locales grâce à des systèmes de gouvernance communautaire adaptatifs et dynamiques impliquant que l'accès à ces écosystèmes et leur utilisation doivent suivre une série de règles établies par les communautés locales elles-mêmes dans le but d'assurer leur propre durabilité.
- Les populations des hautes terres gouvernant ces agdals ont généralement un lien fort avec leurs traditions, qui sont le plus souvent assez liées à la conservation des écosystèmes et des ressources naturelles car leur survie en dépend le plus souvent directement et à laquelle elles sont profondément liées culturellement et identitairement. Cet intérêt mutuel qu'ils partagent, garantit généralement de meilleurs rendements de conservation et diminue les conflits socio-agro-territoriaux.
- En termes strictement agronomiques, les agdals pastoraux des montagnes atlasiques impliquent généralement des assemblées de pasteurs qui imposent une interdiction totale ou partielle d'accès à un espace ou une ressource pastorale pendant une période de printemps déterminée, ce qui permet à la végétation de se reposer à une période particulièrement sensible, lors de la croissance exponentielle des plantes, de la floraison, de la production des grains, etc., maximisant ainsi la production de fourrage tout en assurant son utilisation durable année après année, et en minimisant les conflits sociaux entre les utilisateurs en raison de la forte participation des titulaires de droits dans la gestion de ces écosystèmes.
- Cette pratique pastorale des communs se répand pratiquement dans toutes les montagnes de la Méditerranée, et on peut supposer qu'il y a des dizaines de milliers des agdals ou communs dans le Maroc, voire peut-être plus, et que dans toute la Méditerranée, ils pourraient couvrir plus d'un demi-million de km² leur donnant donc un poids spatial énorme concernant la gestion de paysages de montagne clés et très sensibles qui sont pour la plupart ignorés par les décideurs.

- Sur le plan écologique, ce type de gestion permet de maintenir un couvert végétal plus dense et mieux conservé que dans les zones en libre accès non gérées en commun. La biodiversité est souvent aussi plus importante dans ces communs que dans les zones homologues sans gouvernance communautaire. En conséquence, même s'ils sont encore mal intégrés dans les politiques nationales et les systèmes juridiques du Maroc, le concept des biens communs est désormais inclus dans les décisions et initiatives politiques de certaines des organisations non gouvernementales et des institutions internationales les plus importantes à l'échelle mondiale, comme la CDB, l'UICN, le PNUD et le PNUE, et l'État marocain devrait essayer de prendre bonne note de ça et commencer à les intégrer dans son planification territorial.
- Mais il est impossible de connaître leur étendue spatiale exacte, autant que leur impact environnemental, socioculturel et économique précis, à moins qu'une recherche comparative d'envergure sur ces systèmes ne soit lancée, au moins sur l'ensemble du territoire national au Maroc.
- Ce serait également la première étape vers l'élaboration d'un plan de protection et de promotion efficace qui ne peut plus être reporté, car nombre de ces systèmes sont menacés ou en profonde dégradation. En fait, une fois perdus, il est très difficile (pour ne pas dire impossible) de les restaurer, car ils sont en effet beaucoup plus faciles à détruire qu'à reconstituer. Et cela parce qu'ils nous sont parvenus après plusieurs millénaires de processus co-adaptatifs constants d'essai et erreur entre la nature et les éleveurs, génération après génération.

- Donc, un financement conséquent est nécessaire pour une étude à l'échelle Marocain, voire Maghrébine, afin de déterminer exactement leur valeur en termes de conservation de la biodiversité, de services écosystémiques, de lutte contre le réchauffement climatique, en termes économiques, culturelles et des potentialités de développement durable, dans le but d'établir un plan ordonné pour leur soutien, renforcement et protection.
- En même temps, quand qu'ils existent déjà des données sur l'intérêt socio-écologique des communs ruraux en Méditerranée, des actions doivent être lancées d'urgence en leur faveur car ces systèmes s'érodent très rapidement, alors qu'ils seront pratiquement irrécupérables si nous n'y arrivons pas en temps, perdant ainsi à jamais un patrimoine vivant plusieurs fois millénaire qui touchait autrefois pratiquement tous les paysages méditerranéens. Ils font partie de notre histoire, de notre identité, de notre biodiversité et de nos écosystèmes passés et actuels que nous ne pouvons pas nous permettre de perdre.
- Dans un contexte généralisé de manque de reconnaissance de ces systèmes par les états, où le plus souvent ces terres et ressources au sein de ces agdals sont considérées comme propriété publique (de l'État) et pas des communautés locales qui sont et en jouissent depuis des siècles le plus souvent, et que leurs systèmes de droit positif ne reconnaissent pas le droit coutumier, nous ne nous en sortirons pas trop bien.

Mme Najwa Es-Siari, coordinatrice du CAM, a poursuivi avec une intervention sur La **restauration réciproque de la terre et de la culture**. Ainsi, après avoir fait un rappel des grandes avancées historiques en matière de politique internationales de conservation de la biodiversité, elle a abordé le nouveau Cadre mondial de la biodiversité post-2020 et la nouvelle stratégie à l'horizon 2030-2050. Ces derniers recommandent de maintenir et restaurer les écosystèmes, de mettre en valeur les services écosystémiques, de partager les avantages tirés des ressources génétiques naturelles et de définir les actions à mener pour atteindre ces objectifs.

Mme Tasnim El Boute, Coordinatrice du programme de GDF au Maroc, a présenté l'aspect **Engagement dans la gouvernance et la politique du programme Paysages Culturels du Haut Atlas de la fondation**. Ce programme, réalisé en collaboration avec MBLA, vise à soutenir les communautés locales du Haut Atlas en intervenant sur deux volets essentiels : la conservation de la biodiversité et l'amélioration des moyens de subsistance des communautés locales. Elle a également évoqué les politiques et programmes agricoles menés au Maroc qui bénéficient du soutien de la GDF, à travers les initiatives qu'elles mènent en faveur des APAC.

A la fin de ce second panel, un débat a été ouvert au cours duquel les discussions ont principalement porté sur le rôle des pratiques traditionnelles dans la préservation de la biodiversité floristique et faunistique au sein des APAC, le transfert intergénérationnel des pratiques liées aux Agdals, l'intérêt d'introduire l'humain dans le cadre des conventions relatives à la préservation de la biodiversité ainsi que l'intérêt du partage des connaissances sur les pratiques traditionnelles et l'intérêt des réseaux d'APAC.



“ La première journée a connu la participation d'environ 200 personnes rassemblant des responsables provinciaux et régionaux, des élus locaux, des responsables des services extérieurs, des professeurs chercheurs, des représentants du mouvement associatif et de la presse locale et nationale.

Pour clôturer cette première journée du festival, **Mr Abdelaziz Baçaoui (membre de MBLA)**, professeur chercheur de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech, a présenté une synthèse des travaux de cette première journée du festival bioculturel. Il a souligné la diversité de l'assistance et des intervenants et la richesse des présentations et des échanges de la journée.

Cette première journée a connu la participation d'environ 200 personnes rassemblant des responsables provinciaux et régionaux, des élus locaux, des responsables des services extérieurs, des professeurs chercheurs, des représentants du mouvement associatif et de la presse locale et nationale.



Ethnobotanie et Foire aux semences paysannes



La rencontre s'est poursuivie le 26 juillet au niveau du chef-lieu de la commune rurale d'Ait M'Hamed dans un espace convivial abrité sous une tente nomade et dans une approche hautement participative. La Foire aux semences paysannes s'est articulée autour de diverses activités : ateliers thématiques, projections, discussions et débats, exposition et échanges de semences et le concours culinaire.

Cette journée a été organisée avec pour objectif :

- d'une part, de sensibiliser et ouvrir les débats sur l'importance de la production et la conservation des semences locales ainsi que sur l'importance des systèmes semenciers traditionnels dans le processus d'adaptation aux changements climatiques ;
- et d'autre part, de mener des réflexions sur la création d'un réseau de semenciers aux niveaux local et national en vue de contribuer à la souveraineté alimentaire et de promouvoir l'agro-biodiversité locale.

Ainsi, pour soutenir et enrichir les échanges de cette journée de Foire aux semences paysannes, ce sont plus d'une quinzaine d'acteurs scientifiques de différents organismes nationaux qui se sont mobilisés, avec notamment des membres de l'INRA, ICARDA, l'AOFEP, Terre et Humanisme et le RIAM ainsi que des universités (Marrakech, Rabat, Meknès). Ce sont également plus d'une quinzaine de semenciers traditionnels locaux qui ont participé activement à la rencontre.

La journée a été ouverte par premier panel de discussions en lien avec la présentation par Mme Tasnim El Boute, coordinatrice de programme au sein de GDF, d'un exposé sur **le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (ITPGRFA)**. Elle a, dans un premier temps, évoqué les problématiques et les causes qui ont mené à la création de ce traité et ce, de manière hautement participative. Ainsi, **Dr Ahmed El Amri**, ex-directeur de l'ICARDA et actuel consultant national du même organisme, **Dr El Faiz Chaouki**, chercheur à l'INRA, et d'autres acteurs scientifiques ont pu apporter des compléments grâce au partage de leur expérience et ont ainsi contribué, aux côtés Mme El Boute, à la vulgarisation des informations transmises à l'audience.

La présentation et les discussions ont ainsi permis de faire le lien entre le traité international et le contexte local et national, en insistant sur l'importance des ressources génétiques végétales et de la protection des semences, la savoirs traditionnels locaux, les droits des agriculteurs, les modalités contextuelles de l'application du traité ainsi que sur le rôle des acteurs législatifs dans la préparation d'un arsenal juridique approprié et l'approche à adopter pour une agriculture familiale écologiquement intensive, économique et socialement durable.

La journée s'est poursuivie avec un second panel portant sur les systèmes semenciers locaux, modéré par Dr Omar Saadani Hassani, membres de MBLA. Il a débuté avec l'intervention de **Mme Najoua Filali Ansari**, chercheuse scientifique à l'Université Chouaib Doukkali, El Jadida, sur **l'identification, la composition et le voyage des graines dans le temps**. Cette intervention pédagogique a permis d'expliquer simplement et clairement l'importance des cycles de vie des semences, de préciser le rôle important des chercheurs communautaires dans la réalisation des campagnes de formations auprès des populations locales et la contribution essentielle des banques de semences communautaires dans le stockage, la préservation et la reproduction des semences locales. Elle a notamment mis l'accent sur les initiatives menées par MBLA au niveau des communes rurales de Zaouiat Ahansal, Imegdjal, Oukaimeden et Ait M'Hamed.

À la suite de cette intervention, de nombreux points ont été évoqués par l'assistance, tels que le rôle des pratiques traditionnelles dans la conservation des semences locales et la gestion de l'eau, le danger présenté par les plantes invasives et envahissantes pour la biodiversité, la capacités des semences locales à faire face aux changements édapho-climatiques, la fertilisation des sols à l'aide de méthodes traditionnelles naturelles, ou encore l'importance du transfert intergénérationnel pour la préservation des pratiques traditionnelles de conservation.



Présentation du Dr Filali Ansari sur l' Identification, la composition et le voyage des graines dans le temps



Présentation des chercheurs communautaires de MBLA avant leur récit et témoignage sur leur expérience dans la conservation des semences et de la biodiversité.

La parole a ensuite été donnée aux **producteurs traditionnels de semences** afin qu'ils partagent leurs expériences dans le domaine de la production et de la conservation des semences paysannes et qu'ils présentent les avantages et les contraintes des systèmes semenciers locaux. Ce sont ensuite les **scientifiques et acteurs associatifs** présents qui ont exposé les efforts réalisés pour la conservation des semences locales et de la biodiversité.

Dans ce cadre, **Dr Omar Saadani Hassani** a présenté les initiatives menées par MBLA dans ce domaine, à travers le développement de pépinières et banques de semences communautaires au niveau des différents sites d'intervention (deux à Imegdal, une à Ait M'Hamed, une à Zaouiat Ahansal et une à Oukaimeden). Cette présentation a été enrichie par les témoignages des **chercheurs communautaires locaux**, membres de MBLA, sur le travail de sensibilisation des populations à l'importance de la préservation des semences locales qu'ils mènent sur leur territoire, ainsi que le soutien qu'ils apportent au développement et à la gestion des pépinières communautaires. Les semences produites au sein de ces dernières sont redistribuées aux agriculteurs locaux, contribuant ainsi à générer des revenus à travers leur valorisation et commercialisation, à réduire la pression sur le cortège floristique forestier et à restaurer certaines parties dégradées.

Mme Najwa ES-SIARI, coordinatrice du CAM, a soutenu les propos précédents en évoquant également l'importance de la création d'un réseau intercommunautaire pour la production des semences locales et le montage de projets en ce sens, tout en soulignant le rôle central joué et que pourra jouer MBLA dans l'accompagnement des populations locales dans ce cadre.

Un **troisième panel** organisé sous forme de Questions/Réponses à propos des systèmes semenciers locaux a été réalisé en vue de stimuler les débats et les discussions autour des axes suivants :

- **Le rôle et l'importance de la femme** dans les activités de conservation traditionnelles des semences locales ainsi que les opportunités d'amélioration de leurs conditions de vie à travers la valorisation des semences ;
- **Les procédés pour améliorer la production, la sélection et la multiplication des semences**, et notamment celles climato-résilientes, évoqués par des représentants de Terre et Humanisme Maroc entre autres acteurs associatifs ;
- **Une approche collaborative intégrant les savoirs traditionnels des communautés locales et la connaissance scientifiques et techniques des chercheurs et acteurs associatifs**, basée sur un transfert systématique des connaissances et compétences ;
- **La création d'un réseau de semenciers « Semenciers APAC Maroc »** destiné à échanger les graines locales et climato-résilientes. Cette idée a été accueillie avec grand intérêt par les acteurs institutionnels, associatifs et les semenciers traditionnels et sera ainsi le thème principal de la prochaine édition de la Foire aux semences.



Une exposition des semences locales a ensuite permis à l'assistance de se renseigner sur la richesse du territoire régional.



Concours de dégustation de plats traditionnels locaux

Le concours culinaire "*L'art culinaire Amazigh des territoires de vie*" avait pour objectifs de :

- Mettre en valeur les connaissances et compétences culinaires traditionnelles des femmes rurales du Haut Atlas Central et leur rôle vital dans la préservation de l'agrobiodiversité ;
- Renforcer la transmission des traditions culinaires, en particulier de la mère à la fille et ressusciter des recettes de tribus amazighes remontant à plus de mille ans ;
- Sensibiliser et encourager les participants à la consommation de produits locaux valorisant le petit producteur local et la pérennité de la culture gastronomique du pays ;
- Maintenir les semences paysannes, comme base des plats traditionnels locaux des territoires de vie.



Plats préparés lors du concours

La journée a débuté par le lancement d'un concours de dégustation des plats traditionnels locaux. **Dix-huit (18) femmes candidates**, représentant diverses communes riveraines, ont participé à cette compétition et ont préparé leurs plats représentant le savoir local en termes de gastronomie.



Présentation des plats par les participantes



Notre sincère gratitude au Chef cuisinier Hacène et fondateur de BC&BG Burger, pour avoir accepté d'être membre de jury du concours culinaire.

Le comité de sélection des trois plats vainqueurs était composé de **Mr Hacène**, chef cuisinier, **Mme Oumnia HIMMI**, professeur à l'Institut Scientifique de Rabat et **Mme Fatima AMAGUAR**, représentante du Géoparc M'Goun. Le comité a défini les critères de sélection des plats : l'originalité, la relation avec les pratiques traditionnelles locales et la préparation à base d'ingrédients locaux. La gagnante, **Saadia de Tillouguite**, a préparé un couscous aux fèves « sksou n ibawn ». Les trois premières candidates ont reçu chacune un trophée et un panier de produits cosmétiques et de produits du terroir. La candidate qui a remporté la première place a reçu une aide financière de la part du chef Hassan.

Le concours culinaire aura été une expérience incroyable et une grande source d'inspiration, reflétant la richesse du patrimoine culinaire Amazigh et valorisant l'histoire et les pratiques entourant la cuisine et les ingrédients des montagnes du Haut Atlas Marocain. En effet, **les femmes jouent un rôle important dans la culture Amazighe**, exprimant leur identité à travers les plats traditionnels, les vêtements et une combinaison unique de bijoux.

Une visite a ensuite été organisée au niveau des stands installés près du siège du Géoparc M'Goun à Azilal, dans lesquels **diverses coopératives de la province et des provinces riveraines** ont exposé au public leurs produits traditionnels (produits cosmétiques, produits terroir, produits textiles ...). La journée a été clôturée par une allocution du Président de la commune rurale d'Ait M'hamed qui a salué les intervenants et l'assistance.



Remise des prix aux gagnantes



Gagnante du premier prix accompagnée par M. Allaoui, le président de la commune d'Ait M'hamed



La journée de la transhumance

A la suite de cette projection très appréciée par l'assistance, le **protagoniste principal du documentaire nommé Benyoussef Ichou a été présenté accompagné de sa famille**. Ils ont pu ainsi apporter des précisions sur ce mode de vie et les difficultés fréquemment rencontrées lors de ce long voyage de transhumance, telles que l'absence de routes carrossables, la rareté des sources d'eau, la scolarisation des enfants, entre autres.

Un débat en relation avec cette projection a ensuite été ouvert par **Dr. Soufiane M'SOU**, coordinateur régional du Consortium APAC Maroc et l'interprète du film qui a débuté avec un **bref aperçu de ce mode de vie représentatif des pratiques ancestrales de conservation**. Il s'est articulé autour de l'importance de préserver, d'entretenir et de valoriser le savoir-faire des transhumants dans leur quotidien et l'importance de la contribution des transhumants et des Agdals dans la préservation de la biodiversité, aussi bien floristique que faunistique, et notamment de la race de chien de l'Atlas nommé Aydi, qui a accompagné la famille BENYOUSSEF dans son déplacement, endémique de l'Afrique du nord et actuellement en voie de disparition dans certains pays.

Par la suite, **les éleveurs et les nomades originaires de Ait M'Hamed, Ait Boulli, Siroua, Oukaimeden et Yagour** ont été présentés au public, avant que chacun prenne la parole pour exposer l'état actuel de l'élevage dans leurs régions respectives ainsi que les difficultés et les obstacles rencontrés pour préserver certaines races de bétail locales. Les éleveurs d'Ait M'hamed, ont évoqué le problème autour des agdals d'Allouz et de Talmest, et ils sollicitent l'intervention du MBLA et autres ONGs pour résoudre le problème en ouvrant des espaces de dialogue entre les collectivités locales et les autres institutions. Les intervenants ont recommandé la revitalisation des coutumes et appui à la résolution des conflits pastoraux et promotion des systèmes de gouvernance traditionnels sur les terres et ressources communales.

Projection du film documentaire «Ait Atta, nomads of the High Atlas»

La journée été modéré par Dr Aghraz Abdellah , Directeur régional de MBLA ; et Dr M'sou Soufiane, Directeur régional de MBLA et Coordinateur Régional Consortium APAC Maroc



Bande-annonce du film documentaire "Ait Atta, nomads of the High Atlas"
Lien pour accéder la bande annonce : <https://www.karmamotion.com/aitatta>



Rachid BENKHEDDA, technicien à la Direction Provinciale d'Agriculture d'Azilal, a également réalisé une intervention sur **Le rôle du groupement ANOC dans le développement de l'élevage ovin et caprin**, en commençant par une présentation de l'historique de la création et de la reconnaissance de l'Association Nationale Ovine et Caprine (ANOC) et de leurs missions d'encadrement technique, d'amélioration de la reproduction des races et de protection de la biodiversité. Les discussions qui s'en sont suivies ont principalement porté sur les subventions de l'Etat accordées dans le domaine de l'alimentation du bétail, sur les modalités d'adhésion à l'ANOC ainsi que les opportunités fournies par cette adhésion aux éleveurs locaux.

La visite du musée du Géoparc de M'goun et l'exposition "communs pastoraux en Méditerranée :

La clôture de la première journée a été suivie d'une visite guidée du musée du Géoparc de M'Goun. La directrice du Géoparc a souligné que le musée serait ouvert très prochainement au public avec pour objectif de partager les connaissances sur le patrimoine naturel et géologique de la région. La visite a été clôturée par une exposition photos intitulée « Territoires de Vie, aux limites des communs pastoraux de la montagne méditerranéenne au 21ème siècle ». Cette exposition, composée de 18 panneaux au format A0, a été mise en ligne en avril 2021 par le Musée Virtuel d'Écologie Humaine, coordonnée par Pablo Dominguez (éco-anthropologue au CNRS, laboratoire GEODE) et avec le soutien de plus de vingt co-auteurs et collaborateurs. Le processus a impliqué la fusion de plusieurs projets scientifiques, politiques et artistiques axés sur les communs pastoraux issus de quatre pays : le Maroc, l'Espagne, le Monténégro et la Turquie.



Célébration des territoires de vie

La quatrième et dernière journée de ce festival bioculturel a été dédiée à la célébration des territoires de vie. Les aspects culturels traditionnels – art, chants ou encore danses - des montagnes du Haut Atlas et du Maroc en général sont également le reflet d'une grande diversité, d'un lien fort avec l'environnement et le résultat d'un héritage ancestral important.

Art du tissage

Exposition de tapis et présentation des particularités et spécificités du tissage par diverses coopératives locales, accompagnées par des récits de femmes tisseuses provenant de diverses régions.



Exposition des tapis par différentes coopératives

Poésies des Territoires de vie

Présentation des Tamawayt, Izlan et Isfra par des poètes et des poétesses du Haut Atlas et des Oasis qui attestent de la diversité culturelle au sein des communautés traditionnelles.



Omar Taws & sa femme Malika, un couple de Goulmima



Ait braim Mohamed, poète d'Amazer, la vallée d'Ouhmidi, Taznakht

Les chants et danses traditionnels du Haut Atlas



Asnimer est un groupe musical féminin de la vallée des Ait Bougmez dans le Haut Atlas



Danse Ahidous - Groupe Tinilt d'Ait M'hamed



Danse Ahidous - Groupe Tamdayghot d'Ait M'hamed



La danse d'abeille de Kelaat M'gouna - Groupe Tizwite



Danse Ahwache - Ait Bou-ouilli (Haut Atlas)



Danse Ahwache – Amazer (Taznakht, Anti Atlas)

Tbourida

En parallèle de ces activités qui se sont déroulées à proximité de la Maison de la jeunesse d'Aït M'Hamed, des scènes de Tbourida ouvertes au public ont été réalisées au niveau de la place centrale du village ainsi que des ateliers de peinture murale et une exposition de peintures et de sculptures afin de décorer la rue principale du village.



Clôture de la rencontre par le comité d'organisation : Najwa Es-Siari, Soufiane M'Sou, Rachid Ait Babahmad, Abdellah Aghraz, Touda Attya, Mohamed Allaoui, Abdelaziz Baçaoui

RECOMMANDATIONS

Les droits des peuples autochtones et des communautés locales

Reconnaître et respecter le rôle central des peuples autochtones et des communautés locales dans le maintien d'une planète saine, ainsi que les relations culturelles et spirituelles profondes et les systèmes de gouvernance qui leur permettent d'y parvenir.

- Aider les peuples autochtones et les communautés locales à sécuriser leurs terres et territoires collectifs, à renforcer leurs systèmes de gouvernance traditionnelle et à maintenir leurs cultures et leurs modes de vie selon leurs propres conditions.
- Intégrer et faire respecter les droits de l'homme (y compris les droits des peuples autochtones et d'autres droits spécifiques à des groupes) dans toutes les politiques, lois, institutions, programmes et processus décisionnels qui concernent les peuples autochtones et les communautés locales, tant au niveau international que national.
- Mettre fin aux moteurs de la perte de biodiversité et du dérèglement climatique, et mettre fin aux menaces et à la violence à l'encontre des peuples et des communautés qui défendent notre planète.
- Développer le financement fondé sur les droits de l'homme en tant que levier essentiel pour une mise en œuvre équitable et efficace des engagements mondiaux, notamment en matière de biodiversité, de climat et de développement durable.

Un soutien international approprié aux communautés locales

- Éclairer les discussions politiques, en particulier autour de la formulation et de la mise en œuvre des objectifs du cadre mondial de la biodiversité
- Promouvoir la participation pleine et effective des peuples autochtones et des communautés locales à ces discussions et à la mise en œuvre des objectifs
- Aider les peuples autochtones et les communautés locales à cartographier les zones qu'ils conservent, selon leurs propres conditions
- Créer des opportunités pour une meilleure visibilité au niveau mondial pour les gardiens des APACs, afin de les aider dans leurs efforts de plaidoyer
- Lutter contre les pressions industrielles telles que les produits de base et les industries extractives qui menacent de manière croissante les peuples autochtones et les communautés locales, et leurs terres et territoires
- Aider les peuples autochtones et les communautés locales à garantir leurs droits, en particulier à leurs terres et territoires collectifs et à leurs systèmes de gouvernance et pratiques culturelles, est sans doute la plus grande opportunité dans le cadre post-2020 et fondamental pour la diversité et le bien-être de toute vie sur la planète.
- Le moment est venu pour les gouvernements des États, les organisations de conservation, les acteurs privés et tous les citoyens de prendre leurs responsabilités et d'être tenus responsables de leur rôle dans les crises mondiales interdépendantes auxquelles nous sommes tous confrontés, et de se rassembler à ce moment critique de notre histoire - pour l'avenir de la vie sur Terre.

Gouvernance participative du territoire et des ressources

(acteurs institutionnels, société civile, chercheurs et communautés locales)

Encourager et maintenir la formation et le perfectionnement des acteurs locaux (ateliers, cours techniques et universitaires spécialisés...) pour mettre en œuvre efficacement les plans d'aménagement et de gestion des aires protégées ;
Encourager la participation de la société civile pour faciliter la prise de conscience, générer des ressources pour les besoins prioritaires, et appliquer les politiques de conservation des espèces menacées ;
Elaborer, avec le concours de toutes les parties prenantes (DPA, Ministère de l'artisanat, Géoparc...), une approche novatrice concernant l'utilisation durable des ressources locales ;

Politique et mesures de conservation de la biodiversité

Reconnaître le concept APAC, l'intégrer dans les politiques nationales et impulser un soutien approprié ;
Mettre en place une politique de gestion de l'exploitation durable des ressources locales (semences, abeilles, chiens...) de manière à inciter à leur conservation ;
Mettre en œuvre des Solutions Fondées sur la Nature, des actions de lutte contre les espèces importées (semences, abeilles...), contre la dégradation et l'artificialisation des sols, et promouvoir la généralisation des alternatives aux pesticides et produits chimiques ;
Saisir l'opportunité « Programme de Micro Financements (PMF) du FEM » pour lancer des projets communautaires visant à résoudre des problèmes environnementaux et de développement durable à l'échelle de la province d'Azilal ;

Savoirs ancestraux et recherche scientifique

Constituer un comité scientifique pour encourager la recherche appliquée sur la biodiversité au niveau de la région d'Azilal ;
Valoriser les savoirs endogènes dans le domaine de la conservation ;
Définir des indicateurs solides et pertinents pour assurer un cadre de suivi des différents projets dans la région ;
Développer une base de données nationale (Azilal et autres régions du royaume) en encourageant des études de cas (stage, thèses, enquêtes).
Participation aux appels d'offres avec des équipes pluridisciplinaires (universités/associations/communautés locales...)
Elaborer une cartographie des APAC au Maroc pour soutenir les actions de conservation et de reconnaissance légale des APAC ;



Transhumants et Agdals

- Elaborer un cadre de développement des Agdals adéquat pour les communautés de demain (respectant les ODD)
- Améliorer la stabilité socio-économique des nomades (écoles des enfants, sécurité sociale, assurance maladie...)
- Encourager et soutenir la recherche scientifique autour des Agdals pour constituer des preuves scientifiques et avoir un outil d'aide à la décision pour les décideurs politiques
- Réaliser une étude permettant de déterminer exactement la valeur des agdals en termes de conservation de la biodiversité, de services écosystémiques, de lutte contre le réchauffement climatique, en termes économiques, culturelles et des potentialités de développement durable au niveau du Maroc et du Maghreb plus largement
- Etablir un plan ordonné pour le soutien, le renforcement et la protection des agdals
- lorsqu'ils existent déjà des données sur l'intérêt socio-écologique des communs ruraux, des actions doivent être lancées d'urgence en leur faveur car ces systèmes s'érodent très rapidement, et sont quasiment irrécupérables, provoquant ainsi la perte définitive d'un patrimoine vivant depuis plusieurs millénaires.
- Dans un contexte généralisée de manque de reconnaissance de ces systèmes et plus généralement du droit coutumier par les Etats, le concept des biens communs est mal intégré dans les politiques nationales et les systèmes juridiques du Maroc. Pourtant, celui-ci est désormais inclus dans les décisions et initiatives politiques de nombreuses organisations non gouvernementales et institutions internationales les plus importantes à l'échelle mondiale, comme la CDB, l'UICN, le PNUD et le PNUE. Ainsi l'Etat marocain devrait s'aligner à ces stratégies et les intégrer dans sa planification territoriale

Agrobiodiversité et semences locales

- Instaurer l'organisation annuelle de la « Foire aux semences », afin d'assurer la sensibilisation des communautés locales sur l'importance des semences locales ;
- Penser à une stratégie de création de réseaux de semenciers aux niveaux régional et national « Semenciers APAC Maroc » ;
- Lancer des programmes de formations en production, multiplication et conservation des semences en faveur des fermiers locaux ;
- Inciter les agriculteurs à produire leurs propres semences et à les partager avec les banques communautaires de MBLA ;
- Mise en place d'un processus d'amélioration des banques de semences communautaires se servant de l'expertise et l'expérience de l'ICARDA et l'INRA et stockage des semences dans leur banque de semences;
- Organiser des concours culinaires de manière plus fréquente et de plus grande ampleur (événement annuel), afin d'assurer la sensibilisation des communautés locales sur l'importance des traditions culinaires dans la conservation de la biodiversité. ;



REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier le Gouverneur de la province d'Azilal ainsi que les membres des différents départements de la province, les membres des autorités locales et les agents de la protection civile pour le soutien considérable qu'ils nous ont apporté dans l'organisation de ce festival.

Nous remercions nos partenaires de longue date pour leur appui et leur participation : la Global Diversity Foundation, notre partenaire principal, le Consortium APAC, les membres de la commune d'Ait M'hamed et sa communauté locale, l'association Géoparc M'goun et l'AOFEP, les communes du Haut Atlas Central et du Haut Atlas Occidental, ainsi que toutes les personnes ayant contribué à son succès. Nos sincères remerciements vont également à nos partenaires financiers : le PMF/FEM, MAVA Foundation, Sigrid Rausing Trust (SRT) et Darwin Initiative.

Nous remercions infiniment l'ensemble des intervenants pour avoir enrichi ces quatre journées d'échanges et de partage, ainsi que les participants pour le vif intérêt qu'ils portent au patrimoine naturel et culturel local. Un grand merci aux communautés locales pour leurs contributions et les efforts inspirants qu'ils réalisent afin de préserver leur territoire, leurs ressources et leur culture.

Nous souhaitons également exprimer notre profonde reconnaissance et admiration pour Mme Najwa Es-Siari, coordinatrice du Consortium APAC Maroc, engagée depuis toujours pour les communautés locales et la conservation de la biodiversité et sans qui cette rencontre, et plus largement la dynamique nationale actuelle en faveur des APAC, n'existeraient pas.

C'est avec une grande hâte que nous attendons l'organisation de la prochaine édition du Festival Bioculturel du Maroc afin de se réunir à nouveau pour célébrer ensemble la richesse de notre patrimoine naturel et culturel.

Un grand bravo à l'équipe de MBLA en charge de l'organisation du Festival bioculturel du Maroc :



Rachit Ait Babahmad



Soufiane M'Sou



Abdellah Aghraz



Meryem Aakairi



Omar Saadani Hassani



Ibtissam Bouseta



Fadma Ait Ilih



Touda Atya



Ferdaousse ELidrissi



Hassan Ouchacha

Ainsi que Tasnim El boutte et Nihad Aassimi de l'équipe GDF pour leur aide précieuse aussi :



Tasnim El boutte



Nihad Aassimi

Partenaires



Bailleurs de fonds

